

Le 29 juillet 2026

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Titulaires de permis de maisons de retraite

EXPÉDITRICE : Michèle Sanborn, sous-ministre adjointe
Division des politiques, des programmes et des partenariats stratégiques
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

OBJET : Qualité de l'air et fumée des incendies de forêt – information à l'intention
des titulaires de permis de maisons de retraite

Je désire commencer en remerciant vos équipes et vous-mêmes de vos efforts constants pour veiller à la santé, à la sécurité et au confort des personnes résidentes. Nous sommes conscients que cet été a occasionné des périodes de chaleur extrême et de mauvaise qualité de l'air dans certaines collectivités de la province.

Les personnes adultes âgées de plus de 65 ans sont particulièrement vulnérables à la mauvaise qualité de l'air, notamment celles qui sont concernées par des facteurs de risques supplémentaires, comme certaines maladies cardiovasculaires et respiratoires. Nous incitons les titulaires de permis à rappeler aux personnes résidentes de suivre l'avis de leurs fournisseurs de soins de santé et de discuter avec eux de la façon dont la qualité de l'air peut affecter leur santé et leur bien-être personnels.

Je comprends que les personnes résidentes, les fournisseurs de soins et les familles éprouvent probablement des inquiétudes en cette période. J'espère que l'information et les ressources qui suivent seront utiles.

Conseils pratiques :

Lorsque c'est opportun et faisable, les titulaires de permis peuvent envisager de prendre les mesures suivantes pendant les périodes où l'air est de mauvaise qualité :

- Surveiller la qualité de l'air au niveau local et consulter les conseils et les alertes provenant des bureaux de santé publique locaux, d'Environnement et Changement climatique Canada et d'autres organismes.

- Limiter les activités de plein air avec les personnes résidentes lorsque la qualité de l'air est mauvaise, en particulier pour les personnes susceptibles de courir un plus grand risque.
- Garder dans la mesure du possible les fenêtres et les portes extérieures fermées (lorsque la qualité de l'air est mauvaise).
- Le cas échéant, limiter l'apport d'air extérieur par les systèmes de CVCA du bâtiment tout en veillant à ce qu'ils fonctionnent de façon continue et sûre.
- Continuer de surveiller les personnes résidentes pour détecter tout changement éventuel dans leur état de santé ou tout symptôme susceptible d'avoir un lien avec la mauvaise qualité de l'air.
- Offrir un soutien aux personnes résidentes, aux familles, aux fournisseurs de soins et aux membres du personnel qui peuvent avoir des questions ou des préoccupations concernant la qualité de l'air actuelle.

Sources d'information :

- [Incendies de forêt : effets sur la santé | Santé publique Ontario](#)
- [Ontario – Cote air santé \(CAS\) | Environnement et Changement climatique Canada](#)
- [Carte d'information sur les feux de forêt de l'Ontario](#)
- [Incendies de forêt | ontario.ca](#)
- [Système canadien d'information sur les feux de végétation | Ressources naturelles Canada](#)
- [Document de référence sur la fumée des feux de forêt et la qualité de l'air | ontario.ca](#)

Je vous renouvelle mes remerciements pour le dévouement dont vous faites continuellement preuve concernant les soins et la sécurité des personnes résidentes. Vos initiatives sont grandement appréciées, en particulier pendant les épisodes météorologiques extrêmes et les conditions ambiantes difficiles.

Cordialement,

Original signé par

Michèle Sanborn

c. c. : Peter Kaftarian, sous-ministre, Services aux aînés et Accessibilité
 Marsha Pinto, directrice, Maisons de retraite, ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité
 Dr Kieran Moore, médecin hygiéniste en chef, Bureau du médecin hygiéniste en chef
 Lucy Becker, directrice générale et registratrice par intérim, Office de réglementation des maisons de retraite
 Cathy Hecimovich, directrice générale, Ontario Retirement Communities Association
 Lisa Levin, directrice générale, AdvantAge Ontario